

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00389

Numéro SIREN : 800 561 599

Nom ou dénomination : 2MDC

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2023 sous le numéro de dépôt 5083



Désignation de l'entreprise : Société 2MDC sarl Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 1 2  
 Adresse de l'entreprise 3 COURS MIRABEAU 13100 AIX EN PROVENCE Durée de l'exercice précédent\* 1 2

Numéro SIRET\* 8 0 0 5 6 1 5 9 9 0 0 0 1 3 Néant  \*

Exercice N clos le, N-1  
 3 1 1 2 2 0 2 2 1 3 1 1 2 2 0 2 1 1  
 Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *					
	Frais de développement *					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					
	Autres immobilisations corporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)						
Autres participations	CU	321 850		321 850	15 910	
Créances rattachées à des participations	BB					
Autres titres immobilisés	BD					
Prêts	BF					
Autres immobilisations financières*	BH					
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>321 850</b>		<b>321 850</b>	<b>15 910</b>	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL				
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP				
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX				
	Autres créances (3)	BZ	9 138 109		9 138 109	6 135 885
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD				
DIVERS						
DIVERS						
Disponibilités	CF	187		187		
Charges constatées d'avance (3)*	CH					
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>9 138 296</b>		<b>9 138 296</b>	<b>6 135 885</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>9 460 146</b>		<b>9 460 146</b>	<b>6 151 795</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail						
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

Cajid Quadran

Désignation de l'entreprise : Société 2MDC sarl

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....10...000.....)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH	(29 831)	(33 528)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(14 559)	3 697	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	(34 390)	(19 831)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		1 949 715	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	9 482 536	4 207 049	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		2 863	
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 000	12 000	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	9 494 536	6 171 626		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	9 460 146	6 151 795		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 494 536	6 171 626		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 712 580		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 2MDC sarl		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI	40 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL	40 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	40 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	117	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	348	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	465	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(465)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 094	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	14 094	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(14 094)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(14 559)	
							3 697	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copie Quadern

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 2MDC sarl		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	40 000	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	14 559	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	36 303	
			(14 559) 3 697	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadeo

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

NEANT

## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

## **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

NEANT

## **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Produits à recevoir**

(Code du Commerce Art. R 123-196)

**Charges à payer**

(Code du Commerce Art. R 123-196)

**Charges et produits constatés d'avance**

(Code du Commerce Art. R 123-196)

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

**Engagements donnés**

**Engagements reçus**

## **2MDC**

**Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros**  
**Siège social : 3 Cours Mirabeau**  
**13100 AIX EN PROVENCE**  
**RCS Aix en Provence N° 800 561 599**

### **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin à 12h00,

Les associés de 2MDC, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, divisé en 10.000 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance faite en date du 26 mai 2023 à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- La société GROUPE GCH, possédant 2000 parts,
- Monsieur Melvil GROS COLAS, possédant 2000 parts en nue-propiété
- Monsieur Milan GROS COLAS, possédant 2000 parts en nue-propiété
- Mademoiselle Domino GROS COLAS, possédant 2000 parts en nue-propiété
- Monsieur Cecil GROS COLAS, possédant 2000 parts en nue-propiété
- Monsieur Stéphane GROS-COLA, possédant 800 parts en usufruit

Seuls associés de la Société et représentant, en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Sont présent également au titre de l'autorité parentale qu'ils exercent sur leurs enfants, Monsieur Stéphane GROS-COLAS et Mademoiselle Laetitia MAUROUARD,

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Elle est présidée par Monsieur Stéphane GROS COLAS, Gérant.

#### **1. A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Stéphane GROS COLAS, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à compter du 30 avril 2023, soit dans le délai de quatre mois à compter de la clôture dudit exercice.

## **2. A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance.

### **PREMIERE DECISION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME DECISION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à -14.559- euros de la manière suivante :

- en report à nouveau : -14.559 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -44.390 euros.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	10 000 Euros
- Réserve légale	:	Euros
- Autres réserves	:	Euros
- Report à nouveau	:	-44.390 Euros
Situation nette	:	-34.390 Euros

### **TROISIEME DECISION**

L'Assemblée Générale déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

#### **QUATRIEME DECISION**

Aucune rémunération de gérant n'est prévue par l'Assemblée Générale pour l'exercice 2022.

#### **CINQUEME DECISION**

Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

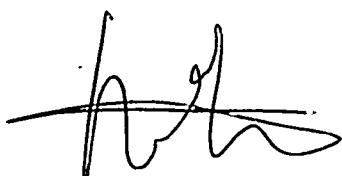
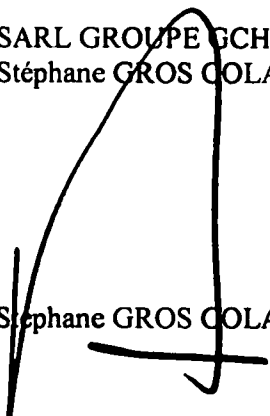
-----

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

SARL GROUPE GCH  
Stéphane GROS COLAS – Gérant

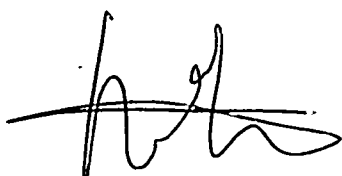
Stéphane GROS COLAS



Melvil GROS COLAS



Laetitia MAUROUARD



Milan GROS COLAS



## **2MDC**

**Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros**

**Siège social : 3 Cours Mirabeau**

**13100 AIX EN PROVENCE**

**RCS Aix en Provence N° 800 561 599**

### **RAPPORT DE LA GERANCE**

sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

### **1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Le résultat net comptable se solde par une perte d'un montant de -14.559 Euros.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 0 Euros contre 40 000 Euros pour l'exercice précédent.

- Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 465 Euros contre 21.162 Euros pour l'exercice précédent.
- Le résultat financier s'est élevé à – 14.094 Euros contre -15.141 Euros pour l'exercice précédent.
- La société n'a pas employé d'effectif pendant l'exercice.

En conséquence, le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par une perte de 14.559 Euros.

## **2/ PRESENTATION DES COMPTES**

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

## **3/ AFFECTATION DES RESULTATS**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -14.559 euros de la manière suivante :

- en report à nouveau : -14.559 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -34.390 euros.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	10 000 Euros
- Réserve légale	:	Euros
- Autres réserves	:	Euros
- Report à nouveau	:	-44 . 390 Euros
Situation nette	:	-34 . 390 Euros

## **4/ CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

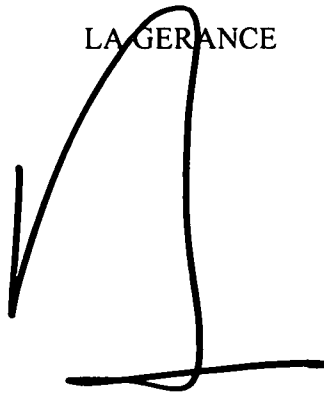
Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

## **5 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES**

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

LA GERANCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a large loop at the top, and a horizontal line at the bottom.